

Assemblée du 5 mai 2017

Les futures fraternités missionnaires du diocèse d'Evreux ,
une démarche spirituelle.

Une année de travail sur le ministère de prêtre dans la société d'aujourd'hui a été relue ce 5 mai , lors de l'assemblée du Conseil Diocésain de Pastorale (CDP). Recherche qui est une démarche spirituelle, plutôt qu'organisationnelle, dans le souffle de l'Esprit de la mission de l'Eglise le rappelle notre Evêque. Après le rappel des points déjà actés lors des assemblées précédentes, il est présenté à l'assemblée la méthodologie pour la mise en place pour une expérimentation à l'automne.

" Comment cela va-t-il se faire ? »

- 1ère phase : l'évêque nomme le doyen, curé dans la future Fraternité Missionnaire.
- 2ème phase : le doyen réunit une première ébauche de l'équipe, avec les autres prêtres et diacres présents sur le doyenné.
- 3ème phase : le doyen convoque une assemblée synodale avec les prêtres, les diacres du doyenné ainsi que les membres des Equipes d'Animation Pastorale. Cette assemblée a pour objectif d'établir les grandes lignes du projet missionnaire du doyenné.
- 4ème phase : en fonction de ce projet missionnaire, le doyen, en concertation avec ses confrères, établit la liste des membres laïcs de la Fraternité. Il les appelle (ce ne sont pas obligatoirement des membres des EAP) et c'est l'évêque qui les missionne.
- 5ème phase : l'équipe élabore sa propre charte. En partant du cadre diocésain, elle l'adapte en fonctions des réalités du territoire concerné et pour travailler à son appropriation par tous.

Un temps d'appropriation, de discussions de ce projet par les membres du CDP a précédé la conclusion de notre Evêque, Mrg Nourrichard.

Le besoin de conversion concerne tous les baptisés, ministère ordonné (prêtres, diacres) ou laïcs.

Le but de ce nouveau schéma, est de se donner les moyens d'assurer au mieux la Mission de l'Eglise, dans un monde en perpétuelle évolution. Les fraternités doivent être un lieu ressource.

La mise en place progressive se fera en trouvant un équilibre entre l'idéal, le souhaitable et le réalisable.

Les prêtres du diocèse, lors de leur assemblée de décembre au Bec Hellouin, ont montré leur détermination pour mutualiser les ressources et se retrouver régulièrement dans la prière.

A la fin de la rencontre, lors des habituelles questions diverses, il a été évoqué le projet d'implantation dans le quartier de Nétreville d'une communauté des petites Sœurs de l'Ouvrier originaire d'Italie. Et d'autre part du souci concernant l'avenir de la JOC, en dépit de ses effets positifs sur la vie des jeunes après l'Aumônerie. La JOC propose des formations, mais hélas peu de jeunes en profitent!

Sur ce sujet, notre Evêque regrette le manque de personnes engagées pour les jeunes. La mission auprès d'eux est une priorité, comme celle de l'action auprès des plus fragiles. La tâche est immense, il faut persévérer dans ce domaine.

Enfin, quelques échos ont été donnés sur la journée « des Sans-Cent Voix » du 1er mai, dont notre Evêque a déploré le trop peu de chrétiens des paroisses venus les écouter.

D'après les notes de Agnès Gosselin du Comité Permanent du CDP